



Ottawa, Canada

Volume 5, N° 35
(Hebdomadaire)

EXTERNAL AFFAIRS

OTTAWA le 31 août 1977

NOV 16 1977

LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

Les loisirs au Canada – Enquête menée en 1975.	1
Douze boursiers à l'UQAM	3
Conférence des premiers ministres des provinces	3
M. Drury est nommé représentant spécial.	3
Pour aider les ex-détenus: les Ateliers Dominique, un centre unique en son genre au Canada	4
Création d'un Comité culturel des francophones hors Québec	5
Un tourne-vidéodisques vous plairait-il?	5
Récompenses pour travail exceptionnel.	6
Quatre Canadiens français nommés à des postes diplomatiques	6
Mises en chantier en juillet	6
Pour un meilleur service de sauvetage sur la Côte ouest	6
La chronique des arts	7
Le Canada acceptera d'autres réfugiés vietnamiens	8
Nouvelles brèves	8

Les loisirs au Canada – Enquête menée en 1975

Le secrétariat d'État a publié récemment une enquête sur certaines activités de loisir au Canada, pendant l'année 1975. (L'étude ne tient pas compte de la catégorie des sports et des manifestations sportives.) Plus de 30 000 Canadiens, de 14 ans et plus, formaient la population de référence.

Les traits dominants qui ressortent de l'enquête nous apprennent qu'on trouve au Québec le plus grand nombre d'adeptes de la télévision, des spectacles et des manifestations artistiques; par contre, le Manitoba se caractérise par son faible taux de téléspectateurs (7,9 p.c.), tandis que la Colombie-Britannique montre la plus forte proportion de lecteurs (67 p.c.).

Malgré quelques caractéristiques régionales, la plupart des résultats sont représentatifs des goûts des Canadiens, qui, dans l'ensemble, semble peu attirés par le ballet (3 p.c.) mais qui, par contre, ont une préférence marquée pour la télévision (le temps passé devant le téléviseur varie selon l'éducation, le revenu et la saison, mais un total de 96 p.c. des répondants admettent qu'ils la regardent).

Les enquêteurs ont découvert que

26 p.c. des répondants ne lisaient aucun journal, 43 p.c. ne lisaient pas de magazines et 39 p.c. ne lisaient jamais de livres.

Chose assez surprenante, 67 p.c. des répondants ont dit qu'ils n'avaient aucun passe-temps précis tandis qu'un tiers de ceux qui en ont un y consacrent plus de 7 heures par semaine.

Voici un choix des points saillants du rapport sur les loisirs des Canadiens en 1975:

Télévision

Dans l'ensemble, 96 p.c. des participants ont indiqué avoir regardé la télévision, alors que 4 p.c., soit 650 000 personnes, ne l'ont pas regardée du tout. Pendant la période de septembre-octobre, 37 p.c. y consacraient seulement de 1 à 7 heures par semaine, tandis que 44 p.c. y consacraient entre 8 à 29 heures, et 15 p.c., 30 heures ou plus, soit une moyenne supérieure à 4 heures par jour.

Radio

Environ 84 p.c. ont écouté la radio pendant la même période et 15 p.c., soit 2,4 millions, ne l'ont pas écoutée du tout. En



Profitant d'un moment de loisir, deux amateurs de musique improvisent un duo.

ONF

31 août 77

plus, le temps d'écoute hebdomadaire était moins élevé que celui de la télévision: 43 p.c. y consacraient moins de 8 heures par semaine en septembre-octobre, 22 p.c. de 8 à 29 heures, et 8 p.c., 30 heures ou plus.

Musique et disques

Environ 8 p.c. des répondants (1,2 million) s'adonnaient à l'interprétation ou à l'étude de musique instrumentale ou de chant de 1 à 7 heures par semaine et 3 p.c. y consacraient 8 heures ou plus, tandis que 89 p.c. ne participaient pas à ce genre d'activités durant leurs heures de loisir.

A peu près 7 millions (45 p.c.) parmi les 15 millions composant la population de référence consacraient de 1 à 7 heures par semaine à écouter des disques, des enregistrements sur bandes et des cassettes. Quinze p.c. des participants y passaient plus de 7 heures par semaine, tandis que 38 p.c. affirmaient n'avoir écouté aucun disque.

Journaux, livres et revues

Parmi les personnes interrogées, 61 p.c. consacraient de 1 à 7 heures de loisir par semaine à lire des journaux, et 13 p.c., plus de 7 heures pour la même période. Environ 26 p.c. ne lisaient aucun journal. Le taux de lecture de revues était bien inférieur: 49 p.c., de 1 à 7 heures par semaine, 8 p.c. y consacraient 8 heures ou plus, et 43 p.c. s'en abstenait complètement.

Les réponses concernant la lecture de livres en tant qu'activité de loisir étaient semblables aux réponses touchant la lecture de revues; 37 p.c. de lecteurs faibles (de 1 à 7 heures par semaine), 16 p.c. de lecteurs fervents (plus de 7 heures) et 39 p.c. de non-lecteurs.

Cinéma

Cinquante-sept p.c. des répondants, soit 8,9 millions parmi la population de référence, ont dit être allés au cinéma au cours des 12 mois avant l'enquête; 15 p.c. y sont allés une fois en septembre-octobre et 24 p.c. au moins deux fois. Environ 1,1 million de Canadiens, soit 8 p.c., ont assisté à au moins quatre projections de films durant ces deux mois: c'est-à-dire, plus d'une fois par quinzaine.

Le questionnaire comportait une question indépendante sur l'assistance à des projections de films dans des ciné-clubs. Environ 10 p.c. (1,5 million) des répondants y ont assisté à au moins une fois au cours des 12 mois avant l'enquête; 4 p.c. ont assisté à une représentation en sep-



Un professeur de peinture s'entretient avec une de ses élèves.

tembre-octobre 1975, et un autre 4 p.c. ont assisté à un minimum de deux projections. Les réponses nous permettent d'estimer que 90,000 Canadiens ont assisté à cinq projections de films ou plus dans des ciné-clubs au cours des deux mois en question.

Musique populaire et classique

Quelque trois millions de la population de référence (20 p.c. des répondants) ont assisté à au moins un récital de musique populaire au cours des 12 mois précédant l'enquête; 6 p.c. (ou 900 000 personnes) y sont allés une fois en septembre-octobre, et 4 p.c., deux fois ou plus.



tembre-octobre. Comme les données de

Les concerts de musique classique ont également attiré un nombre considérable de spectateurs parmi les répondants, voire un taux de 11 p.c. dans les 12 mois précédant l'enquête; 4 p.c. ont assisté à un ou plusieurs concerts au début de la saison, c'est-à-dire durant les mois de septembre-octobre. Comme les données de

l'enquête nous permettaient d'estimer le nombre de spectacles auxquels les participants ont assisté en septembre-octobre 1975, on a pu estimer à 2 millions le nombre total de spectateurs à des concerts de musique classique au Canada pendant la même période. Ce chiffre a été renforcé par d'autres sources de renseignements sur le nombre de billets vendus pour des concerts au Canada, dont l'enquête sur les spectacles artistiques, menée par Statistique Canada en 1975. Cette estimation est basée sur un échantillon de 14 orchestres importants du Canada.

Opéra, théâtre et ballet

Quatre p.c. des répondants (570 000 personnes) ont assisté à au moins un opéra ou à une opérette dans les 12 mois avant l'enquête. 1,5 p.c. ont assisté à un ou plusieurs spectacles en septembre-octobre. Ces données nous permettent d'estimer à environ 300 000 le nombre de billets vendus au cours des deux mois.

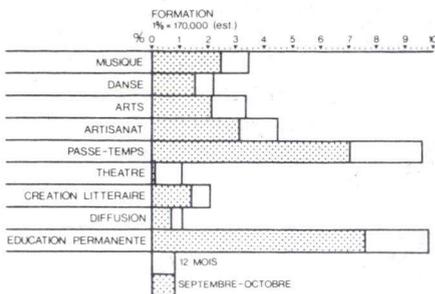
Au cours de l'année, 13 p.c. des sujets interrogés ont assisté à des représentations théâtrales, ce qui représente 2,3 millions de Canadiens; 7 p.c. ont assisté à une ou plusieurs représentations en septembre-octobre, ce qui représente 1,6 million de billets vendus.

Enfin, moins de 3 p.c. (415 000 répondants) ont assisté à un ou plusieurs ballets au cours de l'année précédant l'enquête. On estime que 440 000 billets ont été vendus en septembre-octobre.

Cours suivis à titre d'activités de loisir

Si l'on se base sur les réponses obtenues, on estime que 23 p.c. des Canadiens ont

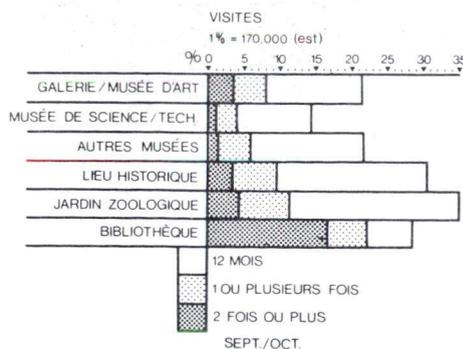
suivi des cours pendant leurs moments de loisir durant les 12 mois avant l'enquête; 8 p.c., soit 1,3 million de la population de référence, ont mentionné avoir suivi un cours en juillet-août dans au moins une des disciplines énumérées dans le questionnaire, comparativement à 10 p.c. en septembre-octobre (coïncidant avec la rentrée des classes). Le graphique ci-dessous montre les taux de participation pour les 12 mois précédant l'enquête, et la partie ombrée montre les taux pour la période de septembre-octobre.



Proportion des répondants qui ont suivi un cours dans les disciplines énumérées durant les 12 mois avant l'enquête et durant la période de septembre-octobre 1975. (N.B.: le taux moyen de non-réponse pour ces questions était de 12 p.c.).

Visites à des centres culturels

Visiter un musée ou un autre endroit semblable constitue une activité plus accommodante car elle n'exige pas d'horaire restrictif pré-établi. On doit donc s'attendre à obtenir des taux de participation plus élevés que ceux des activités exigeant une formation spéciale ou une participation active. Le nombre de visites effectuées permet cependant d'avoir une idée de l'intérêt manifesté envers l'endroit visité. Le graphique ci-dessous, montre trois



Proportion des répondants ayant visité un centre durant les 12 mois avant l'enquête et de ceux ayant fait une ou plusieurs visites en septembre-octobre 1975. (N.B.: le taux moyen de non-réponse pour ces questions était de 13 p.c.).

types de pourcentages: la proportion des répondants qui ont fait au moins une visite au cours des 12 mois précédant l'enquête, la proportion de ceux qui ont fait une seule visite en septembre-octobre et, enfin, ceux qui ont fait plus d'une visite durant ces deux mois.

Revenu familial et loisirs

Les données nous ont permis de calculer le revenu familial approximatif des participants. Les tableaux basés sur cette variable ont établi un rapport inversement proportionnel entre le revenu familial et le temps consacré à l'écoute de la télévision. Ce lien était surtout évident aux deux extrémités de l'échelle sociale: les familles gagnant un revenu plus élevé (\$20 000 ou plus par année) avait tendance à y consacrer moins de temps tandis que celles à revenu plus faible (\$10 000 ou moins par année) y consacraient plus d'heures loïsibles (15 heures et plus par semaine).

D'une façon générale, les résultats montraient que les familles à plus haut revenu participaient davantage à toutes les activités examinées par le questionnaire. Les différences les plus marquées apparaissaient au niveau des arts classiques et des cours de formation suivis pendant les heures de loisir.

Âge et cinéma

L'assistance à des projections de films commerciaux était fortement concentrée chez les jeunes. Ainsi, 70 p.c. des répondants âgés de 44 ans et plus n'y avaient pas assisté une seule fois pendant l'année précédant l'enquête, tandis que la proportion n'était que de 15 p.c. chez les 17 à 24 ans. On a estimé que 400 000 Canadiens de 17 à 24 ans ont fréquenté des cinémas commerciaux cinq fois ou plus en septembre-octobre.

(Étude sur les loisirs au Canada 1975, est disponible à la Division des publications du ministère des Approvisionnements et Services, à Ottawa.)

Douze boursiers à l'UQAM

Douze étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sont au nombre des boursiers du Conseil des Arts du Canada pour l'année courante. Neuf étudiants en maîtrise ont reçu une bourse de doctorat d'une valeur de 6 000\$ à 7 000\$ (renouvelable) et trois bacheliers se sont vu accorder des bourses spéciales de maîtrise d'une valeur de 6 000\$.

Conférence des premiers ministres des provinces

À la Conférence des premiers ministres provinciaux qui s'est tenue les 18 et 19 août à St. Andrews (N.-B.) neuf provinces n'ont pas accepté la proposition du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, de signer des accords de réciprocité en matière d'enseignement. Par contre, ces neuf provinces ont publié une déclaration commune par laquelle elles s'engagent à faire tout ce qu'elles peuvent pour offrir l'enseignement en français, là où le nombre d'élèves francophones le justifiera.

Chaque premier ministre doit demander un rapport en ce sens à son ministre de l'Éducation et, d'ici six mois, les provinces feront connaître les programmes qu'elles adopteront pour offrir l'enseignement dans la langue du groupe minoritaire.

En plus de la protection des droits des minorités, le chômage et les problèmes économiques ont été les principaux thèmes de discussion de la Conférence de St. Andrews.

M. Drury est nommé représentant spécial

Le premier ministre a annoncé que M. Charles M. Drury a été nommé représentant spécial pour l'Évolution constitutionnelle dans les Territoires du Nord-Ouest. M. Drury soumettra au premier ministre des rapports périodiques au sujet de ses consultations systématiques avec les dirigeants de l'Administration territoriale, des collectivités septentrionales et des groupes autochtones; au sujet de mesures susceptibles d'accélérer et d'améliorer le mode de gouvernement représentatif et responsable dans les Territoires.

M. Drury a beaucoup voyagé dans toutes les régions du Nord et apporte à ce poste une longue expérience de treize ans à titre de ministre de la couronne et de six ans en tant que membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Il a également occupé successivement les postes de ministre de la Production de défense, ministre de l'Industrie, ministre du Commerce, ministre des Travaux publics et ministre d'État aux sciences et à la technologie en même temps que responsable du Conseil de recherches du Canada (jusqu'en septembre 1976).

Pour aider les ex-détenus: les Ateliers Dominique, un centre unique en son genre au Canada

Il est reconnu que la prison n'est pas un lieu de réadaptation pour les délinquants. Par contre, la réadaptation d'un ex-détenu peut se faire en lui inculquant de nouvelles habitudes de travail.

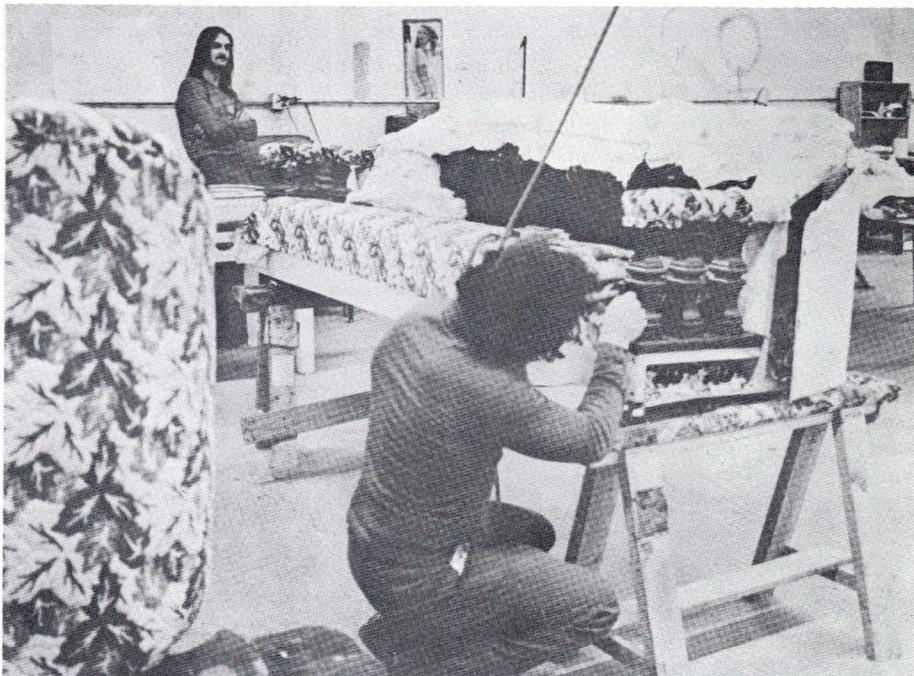
Ce précepte est l'explication du succès obtenu par les Ateliers Dominique, de Hull (Québec).

A l'origine, c'était un foyer de transition, fondé en 1968 (sous le nom de L'Agence sociale spécialisée), par deux ex-délinquants, Gaston Nicholas et Roger Larche. Aujourd'hui, c'est le seul foyer de transition au Canada qui ajoute à ses activités un atelier permettant à ses résidents d'effectuer un travail productif.

Les ex-détenus ont beaucoup de difficulté à conserver un emploi à plein temps et à éviter de retourner en prison, en grande partie à cause de leur inaptitude à s'imposer une discipline. Reconnaisant ce fait, Roger Larche a décidé de créer un milieu de travail qui favoriserait l'acquisition de bonnes habitudes de travail et faciliterait ainsi la réintégration du délinquant dans la société. "Ma première idée, raconte Roger, fut d'ouvrir un garage ou un atelier de carrosserie. Comme nous n'avions pas beaucoup d'argent, nous avons commencé à remettre à neuf de vieilles voitures, travaillant dans un hangar désaffecté que nous louait la Commission de la capitale nationale." C'était le "Projet 2407" numéro rappelant celui que portait Larche au pénitencier.

En 1971, le ministère des Affaires sociales du Québec a accepté de financer le projet. Aujourd'hui, dans une ancienne salle de curling, des ex-détenus s'affairent à la finition et au rembourrage de meubles. Le travail consiste essentiellement à exécuter des contrats passés avec des entreprises et des institutions locales. Les profits éventuels servent à couvrir les dépenses de fonctionnement; le reste provient du ministère de la Justice du Québec et du ministère fédéral du Solliciteur général.

L'atelier emploie habituellement 25 hommes, et parmi les employés permanents on retrouve le directeur général Larche, un criminologue, un directeur financier, trois ex-détenus et trois rembourreurs professionnels. Au sommet se trouve un conseil d'administration formé d'avocats et de policiers. "Je crois, commente Larche, que le succès ne peut être atteint que grâce aux efforts conjugués



Un coin des ateliers Dominique à Hull (Québec).

des ex-détenus et des professionnels. La preuve en a été faite au cours des six dernières années."

Conditions d'admission

Les candidats éventuels sont proposés par la section de Hull de la Commission des libérations conditionnelles, ou par un établissement fédéral du Québec ou de l'Ontario. Larche visite régulièrement les établissements. "Je ne convoque jamais personne. C'est eux qui demandent à me voir. Il revient au détenu de manifester son intérêt."

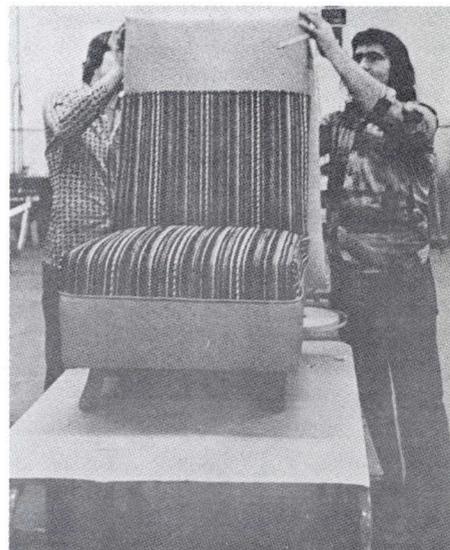
Pour être accepté, l'ex-détenu doit consentir à vivre dans l'une des deux résidences pendant une période de quatre mois, au cours de laquelle il ne reçoit qu'une allocation d'argent de poche. A la fin de cette période initiale de quatre mois, il est libre de se mettre en quête d'un emploi plus lucratif.

Aide préventive

La dernière étape du programme est capitale. "Personne ne part d'ici à moins d'avoir un emploi, déclare Roger Larche. Pourquoi? Parce que le manque d'argent et le chômage produisent, presque à coup sûr, le retour au crime. L'ex-délinquant acquiert ici de bonnes habitudes de travail. Nous voulons qu'il consolide cette formation."

Les Ateliers Dominique, avec le "Projet 2407", constituent l'un des projets de réadaptation par le travail les plus novateurs et les plus fructueux au Canada. Interrogé sur son impressionnante réussite, Larche déclare: "Le succès de cette maison n'est pas le mien, ni celui de ceux qui travaillent ici, c'est le succès de tous ceux qui vivent ici."

(Extrait de Liaison publié par le ministère du Solliciteur général.)



Des ex-détenus apprennent le rembourrage à l'atelier.

Création d'un Comité culturel des francophones hors Québec

C'est en juillet que les délégués des associations culturelles provinciales hors Québec, réunis à Ottawa, ont fondé un organisme culturel national: le Comité culturel des francophones hors Québec (C.C.F.H.Q.). Les objectifs de ce comité permanent sont: *a)* être le porte-parole officiel au niveau national des organismes culturels francophones hors Québec; *b)* favoriser le rapprochement des groupes culturels francophones hors Québec; *c)* assurer la communication avec le Secrétariat d'État et autres organismes gouvernementaux; *d)* définir les politiques culturelles à long terme au plan national selon les besoins; *e)* mettre sur pied un service national de formation et d'information; *f)* promouvoir la diffusion culturelle de la francophonie hors Québec.

Le Comité culturel des francophones hors Québec succède au Comité d'organisation des tournées nationales et au Conseil interprovincial de la diffusion de la culture. Le rapport "*Les héritiers de Lord Durham*", publié il y a quelques mois, soulignait l'absence dans le domaine culturel d'une action concertée au niveau national; le C.C.F.H.Q. se propose de relever ce défi.

La première priorité de ce Comité culturel est d'assurer l'organisation des tournées nationales d'artistes francophones hors Québec pour la saison 1977-78.

Le Comité regroupe les associations culturelles de chaque province: le Comité culturel de la Fédération des Franco-Colombiens; la Commission culturelle de l'Alberta; la Commission culturelle de la Saskatchewan; le Centre culturel franco-manitobain; le Regroupement culturel franco-ontarien; le Conseil de promotion et de diffusion de la culture du Nouveau-Brunswick; la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse; le Comité culturel de la Société Saint-Thomas-d'Aquin; le Comité culturel de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador.

Un tourne-vidéodisques vous plairait-il?

Qu'est-ce qu'on s'offre à la télévision ce soir? Voilà la question qu'on pourra se poser bientôt en ayant pour réponse soit un film, un cours d'architecture, une émission sur l'art de rafraîchir les vieux

meubles ou beaucoup d'autres choses encore. Voilà qui semble correspondre à la programmation ordinaire, mais il n'en est rien. C'est que, dans un proche avenir, chacun pourra voir et revoir les émissions de son choix, aux heures qui lui conviendront. Cela, grâce à un tourne-vidéodisques raccordé à son téléviseur.

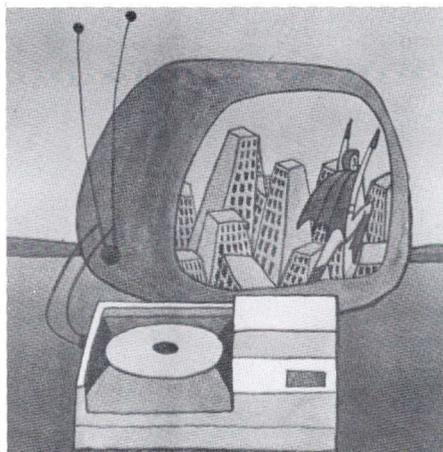
Programmation à la carte

Depuis des années, les fabricants de produits électroniques étaient en quête d'une nouveauté qui prendrait la relève du télécouleur comme stimulant des ventes. Les efforts récents pour commercialiser le magnétoscope ont échoué pour des raisons de prix. Toutefois, on a pu constater beaucoup d'intérêt pour des appareils qui permettraient au téléspectateur de revoir ses programmes à loisir. Il fallait donc une technique qui ne fût pas axée sur le ruban magnétoscopique et se prêtât à la production massive de dispositifs de lecteur et d'enregistrement. A cet égard, un système conçu en fonction du disque offre des avantages marqués; le disque, en effet, se grave en quelques secondes et à peu de frais. Aussi nombre d'entreprises ont-elles recherché un procédé d'enregistrement audio-visuel sur disques.

Quant à la fabrication des disques, elle emprunte divers types de matériaux, qui peuvent être rigides, comme pour les disques ordinaires, ou plus ou moins souples. Les plus flexibles peuvent se rouler pour expédition postale dans un périodique. Pour entendre un disque, on se sert d'un appareil qui le fait tourner sur un coussin d'air. Le disque peut contenir une émission en couleur de 30 minutes, avec deux pistes sonores ou plus. Pour la reproduction, on a recours à un canal inutilisé du téléviseur.

Quelque 4 500 images aux 2,5 cm

La nouvelle technique comporte divers



avantages. Ainsi un tour peut correspondre à une image de télévision. Au point 360° ou 0°, un intervalle permet la reprise verticale du sillon à l'écran. Si, alors, la tête de lecture revient au point de départ après un tour, la même image persiste. Elle peut durer aussi longtemps qu'on veut. Ce mécanisme est propre aux appareils à lecture optique. L'intervalle sur le disque peut, en outre, porter le numéro codé de l'image à venir, ce qui permet d'identifier rapidement toute partie du programme. En inversant cette démarche, on peut repérer une image complète numérotée, d'où des possibilités pour l'enseignement et pour la conservation d'images (environ 54 000 sur un disque de 30,5 cm).

Les fabricants tendent vers une gamme de prix de 400\$ à 800\$ pour les appareils et de 2\$ à 10\$ pour les disques. Toutefois, le coût de production des programmes déterminera largement le prix de vente des disques. Une réalisation musicale somptueuse pourrait porter ce prix bien au-delà de 10\$.

A la conquête du marché

En ce moment, les principaux promoteurs du vidéodisque sont Philips-MCA, Telefunken-Decca et la société RCA.

Les trois entreprises visent surtout le grand public, mais le vidéodisque devrait aussi intéresser divers secteurs spécialisés: enseignement, publicité, stockage d'informations, services commerciaux. Les disques qu'on exposera au début chez les disquaires, dans les pharmacies et dans les supermarchés constitueront probablement un échantillon des divers genres; on se trouvera ainsi à sonder ces débouchés.

Le vidéodisque, s'il s'impose, pourrait modifier le monde des télécommunications. Il se vendrait un peu comme les livres et les disques sonores. Le grand public consacrerait moins de temps à la télévision diffusée, et plus aux programmes réalisés pour le vidéodisque...

Aux autres l'éphémère

A la longue, le vidéodisque pourrait intéresser surtout les personnes qui aiment conserver des programmes pour les regarder plus tard, laissant à la télévision et au télécâble l'actualité. Il faudra sans doute quatre ou cinq ans pour déterminer si le vidéodisque peut s'imposer au grand public. Le cas échéant, nous serions à l'aube d'une restructuration des média électroniques.

(Extrait de la revue *En quête* 1976.)

Récompenses pour travail exceptionnel

Le travail exceptionnel de deux Montréalais, à l'emploi du ministère de la Défense, 202^e Dépôt des Ateliers, à Montréal, a été reconnu récemment par le Conseil des primes d'encouragement de la Fonction publique du Canada.

M. J.H. Gill recevra 1,000\$ pour l'excellence de son rendement tandis que M^{lle} Liliane Lamer, qui s'est dépensée sans compter dans la réorganisation du Dépôt, a mérité 750 dollars.

Trois autres fonctionnaires du ministère de la Défense et deux militaires ont mérité d'autres primes: M. Keddy, de l'unité de radoub — techniques des systèmes d'armement (Atlantique), recevra 1,500\$ pour son apport important dans un système de combat sous-marin à bord des navires. L'adjudant Hutchinson recevra le même montant pour avoir fait preuve de grand zèle dans la planification, l'élaboration et le fonctionnement des machines de propulsion des DDH 280. Le capitaine D.V. Cooke des Forces canadiennes en Europe, recevra 1,000\$ pour la mise au point d'un masque protecteur, pour pilotes d'hélicoptère, contre les débris nucléaires, biologiques et chimiques.

Quatre Canadiens français nommés à des postes diplomatiques

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé les nominations diplomatiques suivantes:

M. Jean-Marie Déry, originaire d'Ottawa, est nommé ambassadeur en Égypte. Il remplace M. Jean Touchette, nommé ambassadeur en Tunisie.

M. Pierre Dumas, originaire de Montréal (Québec), est nommé ambassadeur en Suisse. Il remplace M. Jean Côté, qui revient à l'Administration centrale à Ottawa.

M. Jacques Dupuis, originaire de Ste-Anne de Kamouraska (Québec), est nommé ambassadeur en Espagne. Il remplace M. Georges Blouin, qui revient à l'Administration centrale à Ottawa.

M. Jean-Marcel Touchette, originaire de Lachute (Québec), est nommé ambassadeur en Tunisie. Il remplace M. Jacques Gignac, qui revient à l'Administration centrale à Ottawa.

Le ministère annonce également les nominations suivantes:

M. Harry Horne, originaire de Shaunavon, (Sask.), est nommé consul général à San Francisco (É.-U.). Il remplace M. Robert Adams, qui revient à Ottawa.

M. Andrew Ross, originaire de Moncton (N.-B.), est nommé consul général à Atlanta (É.-U.). Il remplace M. Harry Horne, nommé consul général à San Francisco (É.-U.).

M. Lawrence A.H. Smith, originaire de Vizagapatam (Inde), est nommé ministre responsable des Affaires économiques de l'ambassade du Canada à Washington.

M. Kenneth Taylor, originaire de Calgary (Alb.), est nommé ambassadeur en Iran, avec accréditation auprès du Bahrein, du Qatar et des Émirats arabes unis. Il remplace James George, qui quitte le Service extérieur.

M. William Warden, originaire de Niagara Falls (Ont.), est nommé commissaire à Hong Kong. Il remplace M. Merrill G. Clark de retour à Ottawa.

Mises en chantier en juillet

D'après les chiffres préliminaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois de juillet, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un taux annuel de 238 800 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois de juin était de 242 200.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois de juillet dans les régions urbaines s'est élevé à 19 517 unités, soit 5 p. cent de moins que pour le mois correspondant l'an dernier.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales ont atteint le chiffre de 7 954 par rapport à 8 929 pour la période correspondante de 1976. Le nombre d'habitations groupées dans des bâtiments multifamiliaux s'est chiffré par 11 563, baisse de 1 p. cent par rapport au chiffre de 11,701 pour la même période de 1976.

Pour un meilleur service de sauvetage sur la Côte ouest

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, a annoncé récemment l'achat d'un aéroglisseur SR.N6 de la *British Hovercraft Corporation*, pour le compte de la Garde côtière canadienne du ministère des Transports. Le coût de l'aéroglisseur est de 925 000\$. Il servira à des travaux de recherche et de sauvetage sur la Côte ouest. Il appuiera le travail de l'aéroglisseur SR.N5 de la Garde côtière qui exerce ses activités

depuis 1968, et qui a jusqu'ici réussi plus de 1400 missions de sauvetage dans cette région du pays.

"Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du programme national de mise en oeuvre du système perfectionné de recherche et de sauvetage de la Marine, a déclaré M. Goyer. L'acquisition d'un tel aéroglisseur permettra à la Garde côtière d'assurer un service incessant sur la Côte ouest" a conclu le ministre.



Cet aéroglisseur SR.N6 acheté de la British Hovercraft Corporation d'Angleterre procède aux derniers essais avant d'entrer en service pour la Garde côtière canadienne à Vancouver.

La chronique des arts

Un Cahier du patrimoine sur la collection Würtele

Le lancement d'un Cahier du patrimoine intitulé *Fred C. Würtele photographe*, de l'historien Fernand Caron, a eu lieu récemment; il coïncidait avec l'inauguration de l'exposition de photographies de Würtele.

Le photographe et son oeuvre
Fred C. Würtele est un photographe amateur, né à Québec en 1842 et décédé en 1920. Comptable de son métier et très actif dans de nombreuses associations philanthropiques et historiques de Québec, Würtele s'est passionné pour la photographie. Féru d'architecture et d'histoire il a beaucoup photographié le Vieux-Québec, les monuments, les marchés, les environs du Parlement et la rue Saint-Pierre. Il a ainsi tracé un remarquable tableau de sa ville, entre les années 1886 et 1910. Würtele a également pris des photographies ailleurs au Québec, à l'île d'Orléans notamment, ainsi qu'à Ottawa et Toronto.

L'intérêt marqué de Würtele pour les bateaux se traduit par ses photographies de goélettes, de traversiers, de chantiers de construction navale et de bateaux de guerre. D'autre part, malgré les difficultés techniques qui pouvaient résulter de la photographie de scènes hivernales, Würtele a laissé aux générations des images remarquables des hivers d'antan.

Le sixième Cahier du patrimoine reproduit toutes les photographies de la collection Würtele et, de ce fait, constitue un instrument de travail précieux pour les historiens autant qu'une mine de renseignements pour ceux que le passé du Québec intéresse.

~ ~ ~

Un Montagnais nous livre ses souvenirs

Les *Chroniques de chasse d'un Montagnais de Mingan* (Mathieu Mestokosho), édité par l'anthropologue Serge Bouchard et publié dans la collection "Civilisation du Québec", a été lancé récemment en présence du Montagnais Mathieu Mestokosho, aujourd'hui âgé de 90 ans.

Le livre est la transcription des récits que ce Montagnais a livré à l'anthropologue Serge Bouchard avec qui il s'est lié d'amitié il y a quelques années. Le manuscrit est fidèle aux relations du

vieux chasseur. En effet, la traduction du montagnais au français est presque littérale et la chronologie des commentaires a été respectée dans l'édition du texte.

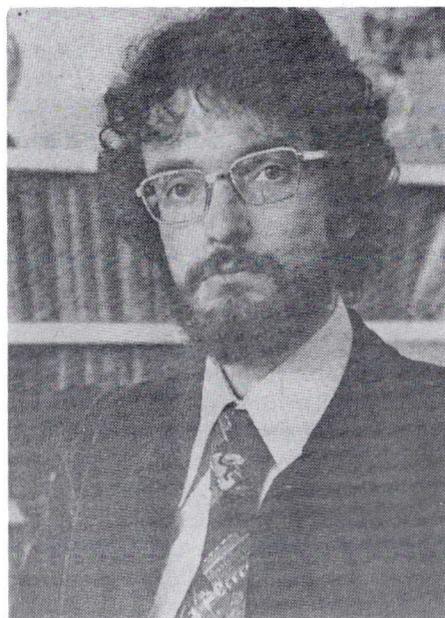
La première partie du volume est composée de récits autobiographiques relatant la vie quotidienne et les grandes chasses des Montagnais dans l'arrière-pays de la Côte-Nord; Mestokosho raconte ses souvenirs de jeunesse, ses grandes chasses au caribou, ses longs voyages et ses portages entre le lac Brûlé et la rivière St-Jean. Il y parle aussi des préjugés dont les Amérindiens sont victimes.

La seconde partie présente des commentaires ethnographiques, des synthèses et des illustrations de principes de morale montagnais.

Pour Serge Bouchard, "les récits de Mathieu sont des récits de savant, de sage et de conteur. Ils valorisent le chasseur et l'animal. Ce sont des discours sur la fidélité et la persévérance". *Chroniques de chasse d'un Montagnais de Mingan* est un livre essentiel qui ébranle le mur de l'ignorance des Blancs face à l'Amérindien du Québec nordique.

On peut se procurer les "Chroniques" pour 1.50\$ aux librairies de l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

~ ~ ~



Le pianiste anglais, John York, était l'artiste invité au Centre d'art d'Orford (Québec) au début d'août. Il a interprété des oeuvres de Brahms et Debussy.

Les artistes québécois auront droit à cinq grands prix

Le ministère des Affaires culturelles du Québec, a annoncé la création de cinq grands prix qui seront décernés annuellement pour l'ensemble d'une oeuvre dans les domaines littéraire, des arts visuels, des arts d'interprétation, des sciences de l'homme et des sciences pures. Ces cinq grands prix seront remis à l'automne de chaque année, au nom du gouvernement du Québec, à partir de cette année.

Dans le domaine littéraire, le ministre décernera toujours le prix David qui est, depuis plusieurs années la plus haute distinction littéraire pour l'ensemble d'une oeuvre écrite. A celui-ci s'ajoutent quatre autres grands prix: les prix Borduas, Denise Pelletier, Léon Gérin et Marie-Victorin.

Le prix Borduas, du nom du célèbre peintre québécois décédé, sera décerné pour l'ensemble d'une oeuvre dans les arts visuels, soit les arts plastiques, la photographie, l'artisanat, le design et l'architecture.

Le prix Denise Pelletier, qui rappelle la mémoire de cette grande comédienne décédée il y a un an, sera décerné en reconnaissance d'une carrière remarquable dans les arts de la scène, soit le théâtre, la danse, la musique, les arts lyriques ou la chanson.

Le prix Léon Gérin, du nom du premier sociologue québécois né à Québec en 1863 et mort en 1951, sera décerné pour l'ensemble des travaux d'une personnalité dans les sciences de l'homme,

Enfin, le prix Marie-Victorin, qui rappelle la mémoire du grand botaniste québécois, sera décerné pour l'ensemble d'une oeuvre dans le domaine des sciences pures, soit la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la nature. Ces deux derniers grands prix remplaceront les prix scientifiques qui étaient remis par le gouvernement chaque année.

Chaque prix donnera droit à une bourse de 15 000\$ et à une médaille gravée par un artisan québécois.

~ ~ ~

Le Conseil des Arts du Canada a distribué récemment plus de 115 000 volumes d'une valeur globale de 620 000\$ dans le cadre de son programme d'achat et de distribution gratuite de livres canadiens pour l'année 1976-1977.

Le Canada acceptera d'autres réfugiés vietnamiens

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a annoncé qu'après des consultations avec le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au sujet de l'exode continu du peuple vietnamien, le Canada a décidé d'accepter un nombre additionnel de 450 réfugiés indochinois.

La majorité des personnes qui seront acceptées ont fui le Vietnam dans de petites embarcations. En s'évadant de ce pays, les membres de ce groupe ont enduré de grandes difficultés qui, désormais, s'aggravent du fait qu'ils habitent des camps primitifs sans espoir de pouvoir améliorer leur sort.

Depuis janvier 1976, le Canada a approuvé l'admission de 428 de ces "évadés de la mer" et 6 700 réfugiés indochinois ont déjà été admis au Canada depuis le début de ce mouvement spécial en mai 1975.

"L'extension de notre engagement," a dit le ministre, reflète la constance de notre préoccupation envers le triste sort des réfugiés et des personnes déplacées à travers le monde."

Nouvelles brèves

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a accordé un permis à la société Radio-Canada pour l'exploitation d'une station de radio MF de langue française à La Malbaie (Québec). La nouvelle station retransmettra les émissions de CBV (Québec). Le CRTC a également approuvé la demande de la société Câblotélévision Bas-St-Laurent qui visait à étendre son territoire. Cette société pourra dorénavant desservir les localités de Cap-Chat,

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.



A l'occasion de la semaine de la sécurité agricole qui s'est tenue du 25 au 31 juillet, Agriculture Canada a rappelé que plusieurs blessures peuvent être évitées par le port de vêtements protecteurs tels que casques, bottes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques, lunettes ou masques protecteurs. L'installation d'une cabine adéquate sur le tracteur, en plus des cache-oreilles protecteurs, est la meilleure solution pour se protéger du bruit.

Ste-Anne-des-Monts et St-Joachim-de-la-Tourelle.

Le Congrès du travail du Canada a rejeté les trois conditions posées par le gouvernement fédéral pour la suppression prochaine du programme de contrôle des prix et des revenus. En prévision de la période qui suivra la levée des contrôles, le gouvernement avait demandé aux principaux agents économiques a) de s'engager à la restriction volontaire, b) de participer à un organisme multipartite de consultation et c) d'accepter la création d'une agence de surveillance des prix et des revenus sans pouvoirs coercitifs.

Le neuvième Congrès annuel de la sécurité se tiendra cette année à Halifax, Nouvelle-Écosse. Plus de dix sujets seront à l'ordre du jour de la rencontre.

Le premier ministre a annoncé, en juillet dernier, la nomination de M. Marcel Cadieux, ex-ambassadeur du Canada à Washington, au poste de négociateur spécial pour les questions touchant les frontières maritimes canado-américaines et celles des ressources qui s'y rattachent.

Le ministre délégué à l'Environnement

dans le gouvernement du Québec, a rencontré un groupe de représentants des Indiens Cris de la Baie James avec qui il s'est entretenu des problèmes qui se posent dans ce territoire, et des actions qui sont prises pour y apporter des solutions. Un programme de dépistage des cas d'intoxication par le mercure a été mis sur pied et des examens de contrôle sont effectués périodiquement sur les victimes de cette intoxication.

Une délégation chinoise composée de douze membres de l'Institut des Affaires étrangères ont visité le Canada au cours de l'été, à l'incitation de l'Institut Canadien des affaires internationales, en liaison avec le ministère canadien des Affaires extérieures.

Le Barreau Canadien a lancé une invitation au premier ministre, M. Trudeau, et à ses homologues des dix provinces, à participer à un débat sur l'avenir du Canada lors du 59^e Congrès du Barreau canadien qui se tient à Ottawa cette semaine, et dont les thèmes sont l'unité canadienne et la refonte de la constitution.